

Programmes de financement pour l'adaptation de véhicules et l'accessibilité mobile

Juin 2011



Préparé par le
Conseil du Premier ministre sur la condition
des personnes handicapées
648 – 440, rue King
Fredericton (NB) E3B 5H8
Téléphone: 506.444.3000
Sans frais au N.-B. : 1.800.442.4412
Télécopieur : 506.444.3001
Courriel : pcsd@gnb.ca
Site Web : www.gnb.ca/conseil

Ce document est disponible en médias substituts et en Anglais.
This document is available in alternate formats and in English.

AVIS IMPORTANT

Ce document contient des informations sur une gamme de détaillants pour matériel, les modifications et voitures. Ces informations sont fournies pour assister à la recherche des modifications de véhicule.

Nous ne favorisons pas un détaillant, marque ou fabricant particulier.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-------------------------------------|
| MINISTÈRE DES FINANCES | 1 |
| Remboursement aux personnes handicapées | 1 |
| MINISTÈRE DES TRANSPORTS..... | 3 |
| Programme de véhicules adaptés | 3 |
| AGENCE DU REVENUE DU CANADA | 4 |
| Véhicules à moteur spécialement équipés | Error! Bookmark not defined. |
| AUTRES RESSOURCES | 5 |
| SERVICE DE CONDUITE ADAPTÉE – Centre de réadaptation Stan Cassidy. | 5 |
| FOURNISSEURS D'ÉQUIPEMENT POUR VÉHICULE..... | 6 |
| PROGRAMMES DE MOBILITÉ..... | 12 |
| DaimlerChrysler Canada | 13 |
| Ford Canada | 13 |
| General Motors du Canada Limitée..... | 14 |
| Hyundai Auto Canada Corp | 16 |
| KIA Motors | 17 |
| Mazda Canada | 17 |
| Toyota Canada..... | 18 |

MINISTÈRE DES FINANCES

Remboursement aux personnes handicapées

[Division du revenu et de l'impôt](#)

Services consultatifs des programmes

C.P. 3000

Fredericton (NB) E3B 5G5

Téléphone : (506) 453-2404

Télécopieur : (506) 457-7335

Courriel : wwwfin@gnb.ca

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick peut rembourser la composante provinciale de 8 % de la TVH (formulaire [HST-R-02](#)) ou 13 % de la taxe provinciale sur les véhicules (TPV) (formulaire [PVT-R-01](#)) payée sur un véhicule à moteur acheté dans la province si :

- le véhicule est muni d'un dispositif utilisé pour permettre à un fauteuil roulant ou à un fauteuil tricycle de monter à bord de la voiture particulière ou d'en descendre (p. ex. : élévateur hydraulique); ou
- le véhicule est muni de dispositifs auxiliaires utilisés pour faciliter la conduite de la voiture particulière (ne comprend pas les boules de volant); et
- le véhicule n'est pas utilisé par une personne à des fins lucratives pour profiter à toute personne ou dans toute entreprise à but lucratif; et
- le demandeur n'est admissible à aucun autre crédit ou remise de TPS/TVH visant le même achat.

On peut se procurer les formulaires de demande de ces remboursements à tout centre de Services Nouveau-Brunswick ou en communiquant avec la Division du revenu et de l'impôt du ministère des Finances au (506) 453-2404.

La demande de remboursement doit être accompagnée des documents justificatifs nécessaires qui suivent :

- a) une copie de l'acte de vente et/ou une copie du reçu de la taxe de vente du Nouveau-Brunswick;
- b) la preuve que le véhicule est équipé d'un dispositif permettant à un fauteuil roulant ou à un fauteuil tricycle d'y monter et d'en descendre; ou
- c) la preuve que le véhicule est équipé d'un dispositif auxiliaire qui facilite la conduite du véhicule, du camion ou de la camionnette;
- d) une lettre d'un médecin praticien attestant que la personne est handicapée.

Autres remboursements

Veillez adresser toute autre demande de renseignements concernant d'autres catégories de remboursement de la taxe de vente harmonisée (TVH) à l'Agence du revenu du Canada, au 1 800 959-7775.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Programme de véhicules adaptés

[Programme de véhicules adaptés](#)
Ministère des Transports du N.-B.
CP 6000
Fredericton (NB) E3B 5H1

Claudette McAllister, coordinatrice
Téléphone : 506 453-5818
Télécopieur : 506 453-5859
Courriel : Claudette.McAllister@gnb.ca

Le ministère des Transports offre le programme suivant :

Le Programme de véhicules adaptés offre une subvention maximale de 80% de la première tranche de 5 625 \$ et de 50% de la tranche suivante de 7 000 \$ aux particuliers, organismes sans but lucratif enregistrés, municipalités et entreprises privées vers le coût de supporter et/ou d'installer les dispositifs éligibles d'accessibilités pour un nouveau véhicule ou un véhicule existant, renouvelable à tous les 10 ans. Pour les organismes qui offrent des services de transport des personnes handicapées, le renouvellement pourra se faire tous les cinq ans.

Voici certains dispositifs d'adaptation et d'accessibilité admissibles à une aide financière dans le cadre du programme :

- rampes et plate-formes élévatrices pour fauteuil roulant,
- commandes manuelles, guides-volant et pédales d'accélérateur pour pied gauche,
- dispositifs d'ancrage pour fauteuil roulant,
- sièges spéciaux,
- modifications de toit, de plancher et de porte (qui font partie de l'adaptation d'un véhicule),
- dispositifs élévateurs de vélomoteur.

D'autres dispositifs d'adaptation et d'accessibilité non énumérés ci-dessus peuvent être pris en compte.

[Formulaires et autres information](#)

AGENCE DU REVENUE DU CANADA

Remboursement pour véhicules à moteur spécialement équipés

Une personne qui achète d'un fournisseur un véhicule à moteur neuf ou usagé qui est déjà muni d'un appareil de conduite auxiliaire servant à faciliter la conduite du véhicule par une personne handicapée, ou d'un appareil conçu pour faciliter le chargement d'un fauteuil roulant dans le véhicule sans qu'il soit nécessaire de le plier doit payer la TPS/TVH sur le prix d'achat.

Vous avez droit à un remboursement de la TPS/TVH sur la partie du prix d'achat du véhicule qui est attribuable aux modifications et installations déjà apportées pour adapter le véhicule. Vous pouvez recevoir le remboursement directement du fournisseur ou nous faire parvenir un exemplaire dûment rempli du formulaire [GST518, Demande de remboursement de la TPS/TVH pour véhicules spécialement équipés](#).

Vous pouvez aussi recevoir un remboursement si vous avez payé la TPS/TVH sur le coût des modifications apportées à votre véhicule à moteur à l'extérieur du Canada afin de l'équiper spécialement.

Pour plus d'informations sur les crédits d'impôt personnels auxquels vous avez droit, veuillez communiquer avec l'Agence du revenu du Canada au 1-800-959-8281 ou accéder leur site Web au www.cra-arc.gc.ca et recherchez « frais médicaux ».

AUTRES RESSOURCES

Centre de réadaptation Stan Cassidy [Service de conduite adaptée](#)

Centre de réadaptation Stan Cassidy
800, rue Priestman
Fredericton, (NB) E3B 0C7

Télécopieur: (506) 447-4160

Rendez-vous/renseignements généraux :
Danielle Coleman

Téléphone : (506) 447-4214
Courriel : Danielle.Coleman@HorizonNB.ca

Évaluation et consultation :
Carol Morrison

Téléphone : (506) 452-5876
Courriel : Carol.Morrison@HorizonNB.ca

Le Service de conduite adaptée permet à des personnes atteintes d'incapacités d'avoir un moyen de transport sécuritaire et accessible dans la collectivité.

Il s'agit d'un service de réadaptation provincial. Les services sont destinés à des gens qui, comme passagers ou conducteurs, pourraient profiter de véhicules spécialement adaptés et/ou de leçons de conduite. Les services ne sont pas couverts par l'assurance-maladie.

Types de services offerts

Évaluation de conduite

L'évaluation de conduite contribue à déterminer les possibilités d'un client à commencer ou à recommencer à conduire. Une évaluation globale, qui tient compte des capacités physiques, visuelles et de compréhension du client, est effectuée. Un équipement spécialement adapté peut être suggéré au client pour l'aider à monter dans un véhicule et à le maîtriser. Des renseignements au sujet de l'équipement, des fournisseurs et des sources de financement sont aussi offerts. Dans certaines situations, d'autres évaluations ou un autre moyen de transport peuvent être recommandés.

Leçons de conduite

Des leçons de conduite peuvent être recommandées aux clients qui doivent apprendre une nouvelle aptitude et/ou améliorer leurs habitudes ou leurs comportements de conduite. Avant de commencer un cours de conduite, le client doit subir une évaluation de conduite auprès du Service de conduite adaptée afin de permettre la confirmation de ses besoins et de ses capacités.

Services de consultation

Le Service de conduite adaptée offre des services de consultation aux clients, aux prestataires de soins et aux professionnels de la santé au sujet du choix et des modifications d'un véhicule. Les services peuvent inclure des renseignements au sujet des méthodes pour monter dans un véhicule et en descendre, de l'équipement de soulèvement et de rangement des appareils de mobilité (fauteuils roulants, scooters), et de questions reliées à la sécurité. Des renseignements sur l'équipement, des fournisseurs et les sources d'aide financière sont fournis.

Emplacement des services

Les clients peuvent être reçus au Centre de réadaptation Stan Cassidy sur une base interne ou externe. De plus, selon la demande, des cliniques sont prévues sur une base régulière partout dans la province.

Processus des demandes de consultation

Document exigé dans le cas d'une évaluation de conduite :

- Demande d'un médecin (peut être entamée par un thérapeute ou le client, mais le médecin doit la signer).
- Documents demandés (le cas échéant)
 - sommaire des constatations pertinentes en ergothérapie
 - sommaire des constatations pertinentes en physiothérapie
 - sommaire des rapports pertinents en psychologie
 - sommaire des rapports pertinents en orthophonie
 - résultats des examens visuels (optométrie, ophtalmologie).

FOURNISSEURS D'ÉQUIPEMENT POUR VÉHICULE

Cette liste est fournie comme guide et ne vise pas à favoriser les fournisseurs identifiés.

Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié (c'est-à-dire un ergothérapeute) de votre région qui pourra vous aider à choisir l'équipement qui répond le mieux à vos besoins.

Région de Moncton

[Malley Industries](#)

1100, avenue Aviation
Dieppe (NB) E1A 9A3

Téléphone : (506) 859-8591

Sans frais : (877) 859-8591

Télécopieur : (506) 857-1745

Produits :

Q'Strait

E-Z Lock

EMC

Modifications de toit et plancher

Sure-Lok

Menox Access Unlimited

DriveMaster

Élévatrices pour fauteuils roulants (Bruno, Ricon, Braun, VMI)
Pédales d'accélérateur pour pied gauche
Commandes manuelles (SureGrip, MPD, WellsEngberg)

[Harding Medical](#)

24, prom. Elmwood
Moncton (NB) E1A 3W6

Téléphone : (506) 855-5200
Sans frais : (800) 479-4700
Télécopieur : (506) 855-5113

Produits :

| | |
|-------------------------------|----------------------------|
| Pédales Sure Foot | Élévatrices Bruno |
| Sièges Bruno Truny | Q'Strait |
| E-Z On Vest | Meyland Lift |
| Sièges Braun | E-Z Lock |
| Rampes portables | Élévatrices Ricon et Braun |
| Sure-Grip commandes manuelles | |

Atlantic Coach

2525 Route 132
Greater Lakeburn (NB) E1H 1Z6

Personne ressource : Laurie Dutcher
Téléphone : (506) 857-1808
Télécopieur : (506) 857-1819

Produits :

| | |
|---|-------------------------------------|
| Élévatrices SuperArm | Q'strait |
| Sure-Lok | Commandes manuelles |
| Sièges électriques | Modifications de toits et de portes |
| Plate-forms élévatrices Braun et Ricon | |
| Élévatrices pour fauteuils roulants Bruno | |
| Magic Wagon - plancher abaisser, entrée antérieur | |

Shopper Home Health Care

Division Automobile
535, prom. Edinburg
Moncton (NB) E1E 4E3

Personne ressource: Mike Melanson
Téléphone: (506) 388-9679
ou (877) 371-3366
Télécopieur: (506) 388-6095

Courriel : mmelanson@shoppershomehealthcare.ca

Produits :

Commandes manuelles (SureGrip, MPD, Menox)
Rampes portables (Pride, PVI, Roll-A-Ramp, E-Z)
Élévatrices (Bruno, Ricon, Braun, Adapt Solutions, Pride, MPD)
Sièges électriques (Bruno, Braun, MPD, Adapt, B&D)
Modifications aux camions (Braun, VMI, Viewpoint)

Lawtons Home Health Care

Mountain Road
Moncton (NB)

Personne ressource : Scott Roper
Téléphone: (506) 961-5774
ou (866) 990-1599
Courriel : scott.roper@lawtons.ca

Produits :

Camionnettes ayant le plancher abaisser (Van-Action, Viewpoint Mobility)
Fournisseur de produits de marque Bruno, Pride Mobility, Adapt Solutions,
Howell Ventures

Région de Saint John

[MEDChair/AML](#)

381, rue Somerset
Saint John (NB) E2K 2Y5

Personne ressource : Randy McLaughlin
Téléphone : (506) 634-7488
Sans frais : (800) 663-7488
Télécopieur : (506) 634-7404

Produits :

Braun-Chair topper Commandes manuelles Wells Engberg
Élévatrices Bruno Commandes manuelles Sure-Grip
Camionnettes Vantage Mobility Inc (VMI)

[Harding Medical Supplies](#)

12, prom. Bayside
Saint John (NB) E2J 1A2

Téléphone : (506) 633-5097
Télécopieur : (506) 633-7278
Site Web : www.hardingmedical.com

Produits :

E-Z on Vest Élévatrices Bruno
E-Z Lock Q'straint
Élévatrices Meyland Sièges Braun Companion
Rampes portables Élévatrices Ricon et Braun
Sièges Bruno Turny Commandes manuelles Sure-Grip
Pédales d'accélérateur Sure Foot

Lawtons Home Health Care

Promenade Catherwood
Saint John (NB)

Personne ressource : Luc Giroux
Téléphone : (506) 657-8547
Courriel : luc.giroux@lawtons.ca

Produits :

Camionnettes ayant le plancher abaisser (Van-Actoin, Viewpoint Mobility)
Fournisseur de produits de marque Bruno, Pride Mobility, Adapt Solutions,
Howell Ventures

Région de Fredericton

[Howell Ventures Ltd.](#)

4850 Route 102
Upper Kingsclear (NB) E3E 1P8

Personne ressource : Keith Howell
ou Russ Newton
Téléphone : (506) 363-5289
Sans frais : (888) 370-5050
Télécopieur : (506) 363-2391
Sans frais : (888) 506-6666

Produits :

Commandes manuelles Sure-Grip Spin Master
Pédales d'accélérateur Sure Foot Poignées de volant Arlow

Sure Switch

MEDChair/AML
180 ch. Hodgson
Fredericton (NB) E3C 2G4

Téléphone : (506) 459-4449
Sans frais : (877) 459-4449
Télécopieur : (506) 452-7449

Produits :

Élévatrices Bruno Braun Chairtopper Commandes manuelles Sure-Grip
Camionnettes Vantage Mobility Inc. (VMI)

Lawtons Home Health Care

Personne ressource : Brad Coughlin
Téléphone : (506) 292-3819
Courriel : brad.coughlin@lawtons.ca

Produits :

Camionnettes ayant le plancher abaisser (Van-Actoin, Viewpoint Mobility)
Fournisseur de produits de marque Bruno, Pride Mobility, Adapt Solutions,
Howell Ventures

Région d'Edmundston

Les Systèmes de mobilité Atlas
Mobility Systems
CP 612
Sainte-Anne-de-Madawaska (NB) E7E 1A3

Personne ressource : Samuel Bélanger
Téléphone : (506) 445-3026
Télécopieur : (506) 445-3026

Produits :

Q'straint Bruno
Freedom Lift Rampes E-Z Access
Adapt Solutions Komo Creation
Commandes manuelles Sure-Grip

Compagnies retrouvées à l'extérieur du Nouveau-Brunswick :

Nouvelle-Écosse

Lawtons Home Health Care
100, ave. Isley, unité C
Dartmouth (NE) B3B 1L3

Personne ressource : Stephen Whitman
Téléphone : (902) 480-3590
Télécopieur : (902) 480-3480

Produits :

Bruno Surelock
E-Z Lock Pride
Sunrise Medical Rampes PVI
Sure-Grip Van-Action
Liberty Motor Company Adapt Solutions
Viewpoint Mobility

Québec

[Van-Action](#)

4870, rue Courval
St-Laurent (QC) H4T 1L1

Téléphone : (514) 342-5000
Sans frais : (800) 668-8705
Télécopieur : (514) 342-2600
Sans frais: (800) 361-1725

Produits :

Sièges électriques
Élévatrices Bruno
Fourgonnettes avec planchers modifiées Activan
Élévatrices pour fauteuils roulants Braun et Ricon
Commandes manuelles (MPD, MPS Monarch)

Q'straints

E-Z Lock

[Centre de l'auto St-Lambert](#)

1255, rue du Pont
St-Lambert-de-Lauzon (QC)
G0S 2W0

Téléphone : (418) 889-0419
Télécopieur : (418) 889-9838

Produits :

ExcelBase
SpeedyLift
Contrôles électroniques
Modifications de contrôles de volant et modifications sur mesure

ExcelLift

Sièges électriques

[Eureka Solutions](#)

2829, rue King O.
Sherbrooke (QC) J1L 1C6

Téléphone : (819) 562-2555
Sans frais : (866) 562-2555
Télécopieur : (819) 562-9719

Produits :

Braun, Bruno
Menox
Sure-Lock
Rampes portables

Sure-Grip

Access Unlimited

E-Z Lock

Vision

Ontario

[Viewpoint Mobility Canada](#)

8 – 3190, prom. Ridgeway
Mississauga (ON) L5L 5S8

Personne ressource : Tony Colendebander
ou Ernie Gill

Téléphone : (800) 561-9600
Télécopieur : (905) 828-4112

Produits :

Vision Van (anciennement Freedom Van)

[Liberty Motors](#)

2390 South Service Road W.
Oakville (ON) L6L 5M9

Téléphone : (888) 578-8886

Produits :

Camions à plancher modifié avec entrée arrière
Camions à plancher modifié avec entrée latérale

Maine, États-Unis:

[Autotronics/FND Inc](#)

Siège général/Bureau de vente
CP 535
Madawaska, ME 04756

Téléphone : (207) 543-6262

Télécopieur : (207) 543-7412

[Autotronics/FND Inc](#)

Ventes ADA/Centre de service
69, ch. Perry
Bangor, ME 04401

Téléphone : (207) 947-9897

Télécopieur : (207) 947-6166

Produits :

BraunAbility (Braun Corporation)
Aides à l'autonomie
Vantage Mobility International (VMI)
Q-Straints
EZ Lock
E-Z Access
B&D Independence Company
Mobility Products & Services (MPS)
Eldorado National Kansas (Amerivan)
Ricon Corp.

Bruno
Harmar
Glaval Bus
Access Unlimited
Sure-Grip
Starcraft Bus
Prairie View Industries
Creative Controls Inc.
Roll-A-Ramp

PROGRAMMES DE MOBILITÉ

La plupart des manufacturiers offrent des programmes spéciaux de remise pour aider à payer les coûts d'adapter un véhicule pour une personne (conducteur et/ou passager) handicapée.

Ce qui suit sont quelques exemples des manufacturiers et les programmes qu'ils offrent, mais ce n'est pas une liste complète.

Parlez avec un représentant de votre concessionnaire pour plus d'information au sujet de tels programmes et pour faire une application.

DaimlerChrysler Canada

Programme de mobilité <http://www.chryslercanada.ca/>

Le programme AutoHabilité permet aux personnes ayant d'une incapacité physique ou une maladie requérant l'installation d'équipement adapté, ou aux entreprises ou organismes de charité qui assurent le transport de personnes à mobilité réduite, d'obtenir une remise pouvant atteindre de 750 \$ (CAN) applicable à l'installation d'équipement adapté, pour le conducteur ou les passagers, dans tout véhicule DaimlerChrysler neuf (certaines conditions s'appliquent).

Pour tous les détails, consultez votre concessionnaire Chrysler, Dodge ou Jeep®.

Ford Canada

[Programme de mobilité](#)

Vivre avec une maladie ou une déficience physique ne devrait pas restreindre votre mobilité. Le programme Mobilité de Ford est conçu pour augmenter vos capacités, améliorant ainsi votre autonomie.

Ford Canada a pris l'engagement de comprendre et de soutenir les personnes ayant des besoins spécifiques sur le plan de la mobilité.

À l'achat ou à la location d'un véhicule neuf de Ford Canada, vous pouvez avoir droit à une remise pouvant atteindre 1 000 \$ applicable à l'installation d'auxiliaires de conduite ou d'équipements d'aide à la mobilité.

Commencez dès maintenant à conduire en personnalisant un véhicule en fonction de vos besoins.

Parmi les modifications et équipements admissibles, citons :

- Les appareils de levage pour fauteuils roulants ou autres appareils de levage
- Les commandes de conduite manuelles ou autres
- Le système EARS (Early Alert Response System) pour personnes malentendantes

Remarque : toutes les autres modifications et tous les autres équipements sont sujets à l'approbation préalable de Ford Canada. Cette offre est en vigueur pour une durée limitée. Consultez votre concessionnaire Ford Canada ou appelez le Centre Mobilité de Ford pour des renseignements complémentaires. La modification du véhicule doit être effectuée dans les six mois suivant sa livraison. Par clients admissibles, on entend les résidents canadiens qui sont aux prises avec des difficultés physiques, comme en fait foi un certificat médical ou gouvernemental.

General Motors du Canada Limitée

[Programme de mobilité](#)

Les employés et les concessionnaires de la General Motors du Canada Limitée partout au pays sont conscients de l'importance que revêt la mobilité pour une personne handicapée. Nous reconnaissons également que chercher de l'information sur la mobilité et le financement peut être une source de frustration. C'est pourquoi, grâce à la collaboration du [Saint Elizabeth Health Care](#), nous avons compilé une multitude d'information et de ressources. Vous pouvez également obtenir un remboursement maximal de 1 000 \$ pour adapter un véhicule GM neuf afin qu'il convienne à vos besoins.

Téléphonez sans frais au [Centre d'assistance GM Mobilité du Canada](#) au 1 800 463-7483, pour savoir comment être admissible à ce remboursement maximal de 1 000 \$. Nous vous enverrons de l'information sur les véhicules GM adaptables et l'utilisation du remboursement, même si vous obtenez de l'aide financière d'une autre source pour l'adaptation du véhicule.

Le choix du matériel d'adaptation doit tenir compte de nombreux facteurs. Pour choisir le matériel qui répond à vos besoins particuliers, vous devriez mettre à profit les renseignements et les ressources que vous offrent :

- le programme GM Mobilité,
- les concessionnaires GM du Canada et GMAC,
- les installateurs de matériel favorisant la mobilité,
- les centres d'évaluation des conducteurs,
- les centres de réadaptation,

et d'autres organismes à votre disposition. Cette équipe peut occuper une place importante au sein de votre réseau de soutien. Si vous voulez tirer avantage de ces ressources, nous vous recommandons de suivre les étapes décrites ci-dessous.

1. Obtenir une évaluation.

Prenez rendez-vous dans un centre d'évaluation des conducteurs afin de subir une évaluation complète. Celle-ci doit porter sur l'activité sensori-motrice, le processus cognitif et les connaissances générales et comporter un essai sur route dans un véhicule modifié. L'évaluateur doit également passer en revue votre dossier médical, votre dossier de conduite et la catégorie de votre permis de conduire. Le rapport d'évaluation doit formuler des recommandations sur la conduite et dresser la liste complète des modifications à apporter au véhicule.

2. Communiquer avec le ministère provincial des Transports.

Dans la plupart des provinces, le conducteur doit aviser le ministère provincial des Transports de tout changement de son état de santé. Certains problèmes de santé peuvent influencer sur votre capacité de conduire un véhicule et peuvent représenter un danger tant pour le conducteur que pour la population. Lorsque

vous déclarez une modification de votre état de santé au Ministère, celui-ci peut étudier votre dossier médical et vous permettre de conserver votre permis tout en y imposant des restrictions. Si vous omettez de déclarer ces changements, vous risquez de perdre votre permis de conduire.

3. Choisir le véhicule approprié.

N'achetez pas un véhicule avant de consulter un spécialiste. Malgré la vaste gamme de véhicules et de matériel d'adaptation offert sur le marché, il peut être difficile de trouver la bonne combinaison. L'espace intérieur du véhicule, son utilisation, la taille de la famille et le type de matériel d'adaptation nécessaire constituent autant de facteurs à considérer. Ensemble, votre concessionnaire GM, l'installateur de matériel favorisant la mobilité et le spécialiste de l'évaluation des conducteurs peuvent unir leurs efforts pour vous aider.

4. Choisir un installateur qualifié.

Au moment de choisir un installateur de matériel favorisant la mobilité, magasinez et renseignez-vous sur ses qualifications, la garantie, le service après-vente et ses compétences. Ne considérez pas seulement le coût initial et n'hésitez pas à demander des références. Les centres d'évaluation des conducteurs et les services de réadaptation de votre province constituent de bonnes sources d'information sur les installateurs de votre région.

5. Suivre une formation appropriée.

L'installateur de matériel ou l'évaluateur doit vous montrer comment utiliser et entretenir le matériel d'adaptation et le système de commande du véhicule. Vous devriez conduire le véhicule sous la supervision d'un instructeur de conduite qualifié jusqu'à ce que vous ayez démontré votre habileté.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'évaluation des conducteurs, les installateurs de matériel favorisant la mobilité de votre région et le programme GM Mobilité du Canada, adressez-vous à votre concessionnaire GM du Canada ou téléphonez au Centre d'assistance GM Mobilité du Canada.

Pour obtenir des renseignements plus précis sur le programme GM Mobilité du Canada et sur les services offerts par Saint Elizabeth Health Care et Bridgepoint Community Rehab Drive Assessment and Training Center, adressez-vous directement à nous (services disponibles en Français et Anglais).

Centre D'assistance GM Mobilité Du Canada

Téléphone : 1 800 GM-DRIVE
(463-7483)

Téléscripteur : 1 800 263-3830

Saint Elizabeth Health Care
Driver's Assessment and Training Services
4 - 1140 Sheppard Ave. W.
Toronto, Ontario M3K 2A2

Téléphone: (416) 398-1035
Télécopieur: (416) 398-3206

Bridgepoint Community Rehab Drive Assessment and Training Center
47 The Links Rd.
Toronto, Ontario M2P 1T7

Hyundai Auto Canada Corp
[Programme de mobilité](#)

Le programme d'aide à la mobilité de Hyundai aide les personnes handicapées à munir leur nouveau véhicule Hyundai de l'équipement nécessaire à la conduite. L'aide est accordée sous forme d'un rabais monétaire pouvant aller jusqu'à 500 \$.

Les personnes atteintes d'une invalidité permanente qui achètent un véhicule Hyundai neuf et qui ont besoin d'une aide spécialisée pour conduire un véhicule. Afin d'être admissible, la personne doit pouvoir présenter un certificat d'un médecin ou du gouvernement, donnant une explication détaillée de l'invalidité.

Au moment de la livraison de leur véhicule Hyundai neuf, les clients admissibles recevront du vendeur un formulaire de demande en vertu du programme d'aide à la mobilité Hyundai. Le client aura alors jusqu'à quatre mois pour envoyer les renseignements suivants par la poste à Hyundai Auto Canada :

1. Une copie du contrat de vente du véhicule neuf de Hyundai.
2. Un certificat d'un médecin ou du gouvernement, donnant une explication détaillée de l'invalidité du client.
3. Une preuve des modifications apportées au véhicule sous forme d'un reçu de paiement ou d'un bon de travail de l'installateur, indiquant clairement le numéro d'identification du véhicule (NIV), l'année, la marque et le modèle du véhicule Hyundai, et que les modifications ont été apportées au cours des quatre mois après la date de livraison.
4. Le formulaire de demande en vertu du programme d'aide à la mobilité de Hyundai, dûment rempli.

Tous les demandeurs doivent envoyer les renseignements nécessaires par la poste à :

Hyundai Auto Canada Corp.
Hyundai Mobility Program
75 Frontenac Drive
Markham, Ontario L3R 6H2

Après approbation de la demande, Hyundai Auto Canada enverra directement au client, à l'adresse indiquée sur le formulaire de demande en vertu du programme d'aide à la mobilité de Hyundai, un chèque au montant du coût des modifications, jusqu'à concurrence de 500 \$.

KIA Motors

[Programme de mobilité](#)

Kia Canada a le plaisir d'offrir aux personnes à mobilité réduite ou ayant des besoins particuliers un crédit pouvant atteindre 750 \$, applicable à l'achat et à l'installation d'un équipement spécialisé sur leur véhicule Kia.

Si vous pensez être admissible ou désirez en savoir plus, passez chez votre concessionnaire Kia pour obtenir plus de précisions.

Mazda Canada

[Programme de mobilité](#)

Les véhicules admissibles incluent tous les camions et voitures de tourisme neufs et n'ayant jamais été utilisés.

Mazda Canada Inc. (MCI) offrira jusqu'à 750 \$ (TPS incluse) à l'achat et l'installation d'accessoires de conduite adaptatifs ou d'équipement d'aide à la mobilité sur tous les véhicules Mazda admissibles.

Les accessoires de conduite adaptatifs ou équipements d'aide à la mobilité incluent : fauteuil roulant ou autre équipement de levage, commandes à main ou autres commandes de conduite.

L'achat et l'installation des équipements valant moins que le maximum de 750 \$ seront payés selon le coût effectif. L'achat et l'installation des équipements valant plus de 750 \$ seront payés selon le maximum de 750 \$.

Procédé d'admissibilité :

1. Déterminez les exigences provinciales ou territoriales pour ce qui est des permis de conduire allouant l'utilisation d'équipement de mobilité.
2. Évaluez les besoins en conjonction avec votre fournisseur de services médicaux.
3. Choisissez un installateur d'équipement de mobilité qualifié.

Procédé de réclamation :

Pour être admissible au paiement, l'acheteur/le preneur à bail doit remplir le Formulaire de réclamation d'aide à la mobilité et le transmettre, ainsi que les documents requis, à:

Mazda Canada Inc.
Mazda Mobility Assistance Program
55 Vogell Road
Richmond Hill, ON, L4B 3K5

Tous les paiements seront directement effectués à l'acheteur au détail ou au preneur à bail. Pour être admissible au paiement, le « Formulaire de réclamation d'aide à la mobilité » doit avoir été reçu dans les trois (3) mois suivant la date d'achat.

Documents requis :

Remplir le « Formulaire de réclamation d'aide à la mobilité » et le transmettre à Mazda Canada Inc. en même temps que les documents suivants :

1. Une copie lisible et signée d'un contrat de vente ou de convention de location provenant d'un concessionnaire Mazda Canada Inc. agréé, relatif à l'acquisition d'un véhicule Mazda neuf et n'ayant pas encore été utilisé;
2. Une copie lisible du certificat de propriété du véhicule;
3. Une copie lisible de la ou des factures payées relativement aux accessoires de conduite/équipements d'aide à la mobilité installés par un installateur qualifié sur le véhicule acheté, et;
4. Une déclaration d'un professionnel de la santé indiquant la ou les raisons du besoin d'aide à la mobilité.

Autres exigences :

1. Seul le propriétaire initial du véhicule est admissible
2. Les modifications ou l'installation de l'équipement doivent être effectués pour le propriétaire initial ou un membre de sa famille immédiate.
3. Il ne peut y avoir qu'une seule demande de remboursement par véhicule.

Les exceptions à ce programme incluent:

- ⇒ Tous les accessoires, comme les tubes marchepieds.
- ⇒ Boîtes de vitesses automatiques.
- ⇒ Tout équipement de mobilité n'étant pas fixé de façon permanente au véhicule.
- ⇒ Tout autre équipement qui, selon MCI, ne répond pas aux exigences du Programme d'aide à la mobilité Mazda.

Information important:

Le client est l'unique responsable du choix du fabricant et de l'installateur de l'équipement de mobilité.

Mazda Canada Inc. ou ses concessionnaires ne sont pas responsables de la garantie de l'équipement de mobilité et de son installation.

Toyota Canada [Programme de mobilité](#)

Afin d'aider à couvrir les coûts d'installation d'appareils d'aide à la conduite automobile ou d'équipement d'assistance à la mobilité, le Programme Mobilité Toyota offre une remise allant jusqu'à 1 000 \$ aux clients ayant des difficultés physiques qui acquièrent un véhicule neuf Toyota.

Au moment de la livraison du véhicule, le vendeur ou la vendeuse peut remettre un formulaire de demande de remise du Programme Mobilité Toyota aux clients admissibles. La personne faisant la demande doit présenter un document écrit attestant son incapacité physique sous la forme d'une note du médecin ou d'un certificat du gouvernement. Le client aura jusqu'à douze mois pour remplir le formulaire et le retourner à Toyota Canada, accompagné d'une preuve attestant la modification du véhicule sous la forme d'un reçu de paiement ou d'un bon de commande de l'installateur. L'équipement d'assistance à la mobilité pour conducteur et passager inclut, sans s'y limiter, les fauteuils roulants ou autre équipement de levage, les commandes de conduite manuelles ou autres, les monte-charge ou dispositifs de rangement pour chariot. Une fois la réclamation vérifiée, un chèque sera envoyé directement au client.